

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

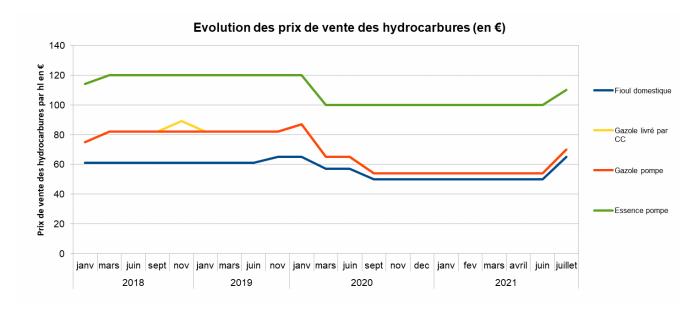
## Hausse du prix des carburants à partir du jeudi 1<sup>er</sup> juillet 2021

Saint-Pierre, le 30 juin 2021

Compte tenu de la forte augmentation des cours du baril de pétrole, liée à la reprise mondiale de l'activité économique, et suite aux échanges avec les membres de l'observatoire des prix, des marges et des revenus ce 30 juin 2021, le préfet a décidé de fixer les prix maxima des produits pétroliers comme suit :

Fioul domestique livré par camion-citerne : Gazole livré par camion-citerne : Gazole pris à la pompe : Essence extra : 65,00 € l'hectolitre, soit une hausse de 15 € 70,00 € l'hectolitre, soit une hausse de 16 € 0,70 € le litre, soit une hausse de 0,16 € 1,10 € le litre, soit une hausse de 0,10 €

Comme rappelé dans le graphique ci-dessous, ces prix restent inférieurs (hors fioul domestique) à ceux pratiqués avant le début de la crise sanitaire internationale.



Ces nouveaux tarifs seront applicables à partir du jeudi 1er juillet 2021.

Tél: 05 08 41 10 40

Mél: cabinet@spm975.gouv.fr

Contact presse

Place du Lieutenant-colonel Pigeaud 97500 Saint-Pierre et Miquelon